

PROMULGATION

AVIS est donné que le conseil municipal de la Ville de Prévost a adopté les règlements suivants :

8 avril 2002

RÈGLEMENT N° 505, intitulé :

Abrogation du règlement 489 décrétant des coûts excédentaires pour l'exécution de travaux de pavage sur la rue Marchand et prévoyant un emprunt de 6 250 \$ nécessaire à cette fin.

Veillez noter que ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales en date du 8 juillet 2002.

8 juillet 2002

RÈGLEMENT N° 507, intitulé :

Utilisation et occupation des corridors de services municipaux.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ces règlements à l'hôtel de ville de Prévost, sise au 2870, boulevard du Curé-Labelle, pendant les heures régulières de bureau.

DONNÉ À PRÉVOST ce 16e jour du mois d'août deux mille deux, conformément à l'article 362 de la Loi sur les cités et villes.

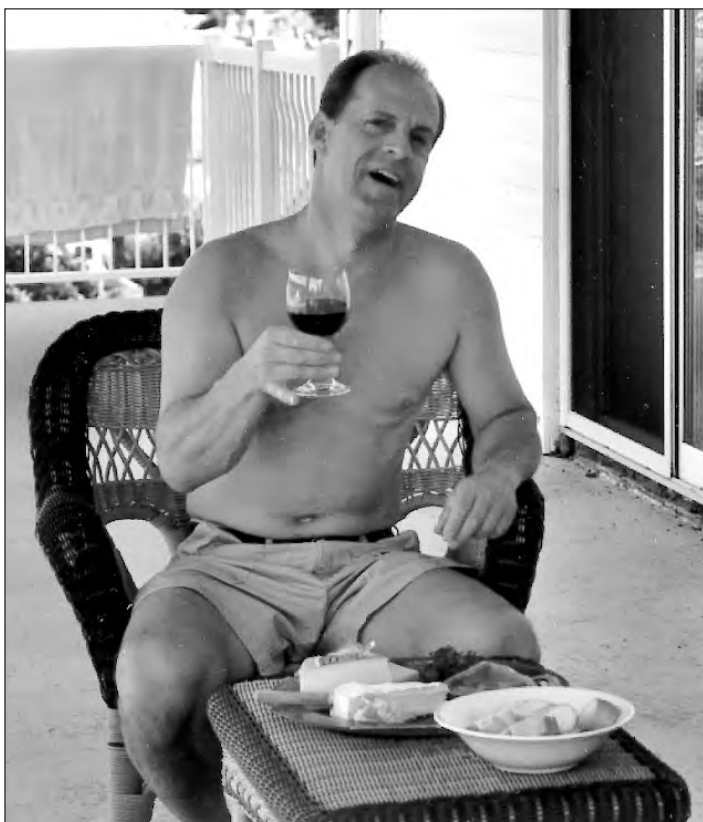
Réal Martin

Directeur général et greffier

Travaux à l'entrée de la rue des Patriarches



Voici le résultat des travaux visant à améliorer cette dangereuse intersection. La pente de la côte a été abaissée de plusieurs degrés pour faciliter le freinage en hiver.



Notre représentant publicitaire, Gilles Bourgoin, a pu profiter de vacances bien méritées cette semaine. Ceux qui le connaissent savent qu'il n'arrête jamais et qu'il court toujours d'un rendez-vous à l'autre. Également agent de développement au service d'entraide de la société pour la SNO, c'est certainement son grand dévouement qui fait qu'il ne refuse jamais de rendre service. Bon retour Gilles!

Festival de Soccer Novice de Ste-Sophie

Quatre équipes fières de leur savoir-faire



Le 2, 3 et 4 août, quatre de nos équipes de catégorie novice (U6 et U7) ont fièrement démontré leur savoir-faire. Ce festival a été un grand succès où tous les jeunes venant de partout à travers les Laurentides se sont amusés ferme pendant ces trois jours autant sur le terrain qu'à l'extérieur. Bravo à nos jeunes et un gros merci aux entraîneurs(SES) qui ont permis à ces jeunes de vivre cette belle expérience.

À ne pas manquer dans le prochain numéro les photos et les articles sur nos équipes qui termineront bientôt une autre saison bien remplie.

Rendre à César ce qui appartient à César



Dans notre dernière édition, nous avons publié la photo d'une nouvelle signalisation indiquant la direction du P'Tit Train du nord à Prévost en déplorant que cette affiche n'ait pas été installée sur l'autoroute 15. L'Oeil de Prévost avait été trop rapide, car l'entrepreneur a rapidement communiqué avec le Journal de Prévost pour souligner que deux autres affiches avaient été fixées aux deux panneaux annonçant la sortie 55 de Prévost. Dont acte !

Journal de Prévost

Mission :

Le Journal de Prévost est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité.

Les Éditions Prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du Journal de Prévost.

AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le Journal de Prévost.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

L'utilisation des textes ou des photographies ne peut être fait sans autorisation de l'éditeur.

Les Éditions Prévostaises

C.P. 13

Prévost, Qc, J0R 1T0

Tél.: 450 224-2794

Télec. : 450 224-1548

Courriel : jdepvest@yahoo.ca

Rédacteur en chef :

Jean Laurin- Cell: 514 915-4164

jean.laurin@videotron.ca

Judith Lussier, journaliste-stagiaire

Directeur technique :

Michel Fortier

Conseiller juridique :

Benoit Guérin

Conseil d'administration et collaborateurs :

M. Jean-Claude Côté, président

M. Serge Bouillé (social)

Mme Annie Depont (société)

M. Serge Fournier (sports)

M. Yvan Gladu (culture)

M. Élie Laroche (affaires)

Mme Lucile Leduc (aînés)

M. Jacques Piché (loisirs)

M. Benoît Guérin (communautaire)

Révision des textes :

Solange Trudel, Jean-Claude Côté,

Lucille Leduc, Ginette Burquel et

Benoit Guérin

Infographie :

Carole Bouchard, 450 224-2794

Représentant publicitaire :

Gilles Bourgoin, 450 530-0602

Imprimeurs :

Transcontinental Impression

Tirage : 6000 exemplaires

Distribution : Poste Canada

Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec

- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 Journal de Prévost

AMECO Association des médias écrits communautaires du Québec

tirage certifié

AVDA membre 2002

« Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie. »

Jacques Prévert